

DECISION DU PRESIDENT.CA 004-2019

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation ;
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers ;
Vu la délibération CA021-2016 du 29 février 2016, portant délégation de compétences du Conseil d'administration au Président.

Objet de la décision

Demande d'adhésion de la Direction de la Formation Continue

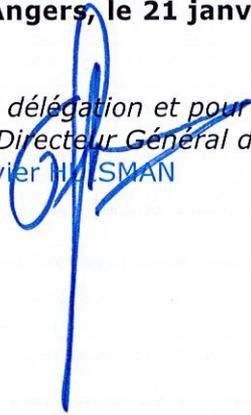
Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver la demande d'adhésion de la Direction de la Formation Continue à EUCEN.

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 21 janvier 2019

Par délégation et pour signature,
Le Directeur Général des Services
Olivier HUSMAN



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **28 janvier 2019**



european university
continuing education network

To: **Université d'Angers**
SERVICE FACTURIER
40, rue de Rennes
BP 73 532
49100 Angers Cedex 01
FRANCE

DEBIT NOTE

Number: SM19049	Reference: FR-UANGER
Date: 17 January 2019	Registration: BE451.133.241
Due date: 20 March 2019	VAT: Not applicable

Description	
Membership fee to eucen. Period January - December 2019.	600,00
TOTAL in EUR	600,00

Payment details

Account 340-1508497-88 | IBAN **BE56 3401 5084 9788** | BIC BBRUBEBB
ING Agence Louvain-La-Neuve (BE) | *All bank charges must be borne by the sender*

Balmes 132-134
08008 Barcelona - Spain

T. +34 935 421 825
F. +34 935 422 975

www.eucen.eu
finance@eucen.eu

*projects
conferences
networking
resources
publications*